

Au sommaire

6 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Urbanisme / Construction. Tarifs pour 2019 de la redevance pour création de bureaux et commerces en Île-de-France

Urbanisme / Construction. Précisions sur les dispenses au recours à un architecte pour les demandes de permis de construire

10 FAMILLE - PATRIMOINE

Indivision. Loi visant à faciliter la sortie de l'indivision successorale en outre-mer

Communauté conventionnelle. L'action en retranchement n'entraîne pas d'indivision entre le conjoint et les enfants du 1^{er} lit

Divorce / Séparation de corps. Divorce sans juge : précisions sur les informations à renseigner dans la convention concernant les enfants majeurs

13 FISCAL

Impôt de solidarité sur la fortune. Assiette de l'ISF : appréciation du caractère rattachable ou non du contrat d'assurance-vie

Plus-values. Régime d'imposition des plus-values en cas d'apports de titres à une société soumise à l'IS

16 PROFESSION

Responsabilité notariale. Responsabilité du notaire et réalité de l'achèvement des travaux

À LA LUNE

Mise en œuvre des règlements *Régimes matrimoniaux et Partenariats enregistrés*

Il est un évènement juridique international important en ce début d'année 2019 : l'entrée en application, le mercredi 29 janvier, des règlements (UE) *Régimes matrimoniaux et Partenariats enregistrés* adoptés le 24 juin 2016.

Pour compléter cette mise en œuvre, un décret du 24 décembre 2018 précise les modalités de reconnaissance transfrontalière de la force exécutoire des décisions et actes authentiques pris en application de ces règlements.

Par ailleurs deux règlements d'exécution des 7 décembre 2018 (régimes matrimoniaux) et 11 décembre 2018 (partenariats enregistrés) fournissent le modèle de formulaire à joindre à la demande de reconnaissance de ladite force exécutoire. > **LIRE P. 1**